



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Notes de service du ministre sur la lecture et le calcul, guide « pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » : Les débats sur la méthode ne font pas disparaître les revendications !

Le ministre a annoncé par voie de presse la publication de 4 notes de service concernant la lecture, les mathématiques et d'un guide de 130 pages « pour accompagner les enseignants de CP ».

Pour le SNUDI-FO, la meilleure manière d'accompagner les enseignants consiste à rétablir une formation digne de ce nom : une Formation professionnelle à plein temps, pendant une année au moins dans une école de formation et à mettre fin à la mastérisation. Il ne suffira pas de « renouveler la formation initiale » pour régler cette question. Et ce n'est pas non plus une formation continue au rabais de 9 heures par an qui sera la solution alors même que chaque enseignant a droit à 36 semaines sur toute sa carrière.

La liberté pédagogique doit être respectée

Quand le ministre justifie ses notes de service en déclarant « *Au-dessus de la liberté pédagogique, il y a l'égalité de chance de réussir pour tous les enfants* », que veut-il signifier ? Serait-ce, selon lui, la liberté pédagogique qui serait la cause de l'échec scolaire ? Serait-elle contradictoire avec « l'égalité de chance de réussite des élèves » ?

La liberté pédagogique des enseignants permet à chaque élève de recevoir un enseignement au plus près de ses besoins dans le respect de l'égalité de droits.

Le SNUDI-FO rappelle à cette occasion son attachement au principe statutaire de la liberté pédagogique de chaque enseignant défini par l'article L912-1-1 du code de l'Éducation. Ce qui leur permet, entre autre, de choisir librement leur méthode d'apprentissage de la lecture.

Le SNUDI-FO n'acceptera pas que les PE et leurs garanties statutaires soient désignés comme les boucs émissaires de l'échec scolaire et des difficultés de l'école publique !

Ainsi le ministre Blanquer « *recommande vivement l'existence d'un manuel pour tous les élèves, explicite, linéaire, clair* ». Mais encore faudrait-il que les enseignants ne soient pas entravés dans leur choix de manuels scolaires par de sordides contraintes budgétaires. Le ministre semble oublier que la réduction des dotations aux communes et le coût des activités périscolaires imposées par la réforme des rythmes scolaires ont entraîné une très importante réduction des dotations municipales aux écoles.

Enfin quand le ministre ose affirmer que « *Nous sommes en train de faire un pas vers le futur. (...)* », **le SNUDI-FO tient à préciser que le futur de l'école publique passe obligatoirement par les créations des postes nécessaires, par le rétablissement de RASED complets et de brigades de remplacement, ainsi que par le maintien de l'école maternelle avec un PE et une ATSEM par classe et l'annulation de la suppression des 850 classes de maternelle prévues à la rentrée prochaine.**

Ces revendications sont la condition nécessaire pour le respect de l'égalité des droits de chaque élève.

La territorialisation de l'école doit être stoppée, les PEdT abandonnés et les décrets Peillon/Hamon/Blanquer sur les rythmes scolaires retirés.

Montreuil le 16 mai 2018